

Les bricoleurs

Autor(en): **Ramseyer, Roland**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **114 (1969)**

Heft 5

PDF erstellt am: **26.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-343491>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

l'esprit, le sport, lui, confère l'énergie, la force morale, la maîtrise de soi, l'autorité, toutes vertus qui rendent l'homme capable de s'imposer dans la vie moderne. Le sport est encore favorable au développement des vertus civiques et il donne à chacun le courage de défendre son pays les armes à la main. Il faut donc maintenir nos hommes en bonne condition physique en leur donnant le goût du sport et de l'effort.

Chaque père de famille, chaque chef d'entreprise, chaque professeur, chaque instituteur et institutrice et chaque chef militaire a le devoir de lutter contre l'amollissement de notre population et de concourir au maintien et au renforcement de l'endurance physique des adolescents.

Le vrai sportif est un être doué de volonté, de constance, d'abnégation, de modestie, de fair-play, qualités qui auront une répercussion heureuse sur ses activités intellectuelles, son comportement moral et ses capacités de travail. Il est grand temps de rechercher un équilibre entre l'étude et le sport, car la formation intellectuelle ne peut être que favorisée par une éducation physique saine et judicieuse, base d'une bonne santé.

Capitaine EMG Hermann ETTER

Les bricoleurs

L'usage des armes, même à titre sportif, comporte toujours un « risque potentiel » d'accident.

Ce risque, d'autant plus patent chez les tireurs à l'arme de poing, trouve sa genèse dans des fautes spécifiques isolées ou dans l'accumulation de ces fautes.

La démonstration en est faite lorsqu'on rédige le constat de certains accidents de tir.

Dans le but de limiter ces causes de risque, nous analyserons quelques-unes de ces erreurs.

A. *Psychose de crainte*

La crainte instinctive du départ du coup, que tous les tireurs connaissent ou redoutent, peut en certains cas neutraliser les gestes réflexes de sécurité qu'une manipulation formelle souvent exercée tend à automatiser.

B. *La méconnaissance de son arme*

Caractéristique chez les porteurs d'arme courte pour qui elle n'est qu'une pièce d'équipement à ne sortir de son étui qu'aux inspections !...

Ce manque d'intérêt n'est pas particulier à l'armée, mais concerne également certains policiers pour qui l'arme de poing n'est que le symbole de la fonction. Il n'est pas rare que les exercices imposés auxquels sont astreints les corps de police *se limitent à quelque 30 coups par an et par homme.*

C. *La discipline de tir*

Trop souvent limitée au « formel » statique, faute de temps, la discipline en stand devrait être complétée par des exercices sur le terrain, et par des mesures de sécurité spécifiques à cette discipline.

Des connaissances sommaires de la balistique extérieure ainsi que des effets vulnérants devraient faire partie de cette formation.

D. *Les bricolages*

Maladie caractéristique des « tireurs » qui font le complexe de la détente toujours trop dure.

Lorsque l'armurier professionnel se refuse à reculer certaines limites admises, le tireur a recours au bricolage. Soit qu'il le pratique lui-même ou qu'il confie ces manœuvres à des gens « initiés », le résultat consiste généralement en une mutilation de l'arme telle qu'elle devient un danger permanent.

En dévoilant ces modifications notre but est d'attirer l'attention des tireurs sur les conséquences et les répercussions qu'un simple coup de lime peut provoquer.

Platine et détente sont les principales victimes des « chatouilleux de la détente ». Nous allons ensemble explorer la relation de cause à effet sur les armes d'ordonnance actuellement en usage dans notre armée.

Parabellum 06 et 06/29

a) Affaiblissement ou remplacement du ressort de détente. Conséquence : à la fermeture de l'arme, lorsque le doigt relâche la détente après percussion, la goupille d'échappement de la gâchette reste comprimée *contre* le levier coudé. Il faut donc repousser la détente en avant pour reprendre le point d'arrêt, manœuvre malaisée avec le 06/29.

- b) Limer le bras horizontal du levier coudé de détente. Conséquence : le départ devient dur, le point d'arrêt « flou ». Le coup sera « commandé ». A la limite, il ne partira plus.
- c) Tordre le levier coudé selon un angle plus ouvert pour raffermir le « cran d'arrêt ». Conséquence : lors de la fermeture de l'arme, la goupille d'échappement se glisse *sous* le levier coudé. *L'arme tire en rafales.*
- d) Affaiblir le ressort de gâchette. Conséquence : cette dernière n'accroche plus l'ergot du percuteur. *L'arme mitraille.*
- e) Limer l'ergot du percuteur ou le cran de gâchette : mêmes dangers que sous lettres c) et d).

SIG M 49

- a) Adoucir le bossage du « levier de point d'arrêt ». Conséquence : la gâchette accrochera le chien au-delà de l'angle défini par le constructeur. La percussion accidentelle devient dès lors possible, chien à l'armé, même avec la sûreté engagée dans l'étrier de détente. Par ailleurs, le levier du point d'arrêt étant « cimenté », tout traitement de surface à la pierre diminuera sa résistance mécanique. Après un certain usage de l'arme ainsi mutilée, il n'y aura plus de point d'arrêt.
- b) Affaiblissement du ressort de détente ou son remplacement par un élément trop faible. Conséquence : l'étrier de détente n'accroche plus le bec de la gâchette et glisse dessous en position de débrayage. La platine est neutralisée. Tout départ du coup devient impossible.
- c) Limer la gâchette ou la noix du chien après démontage de la platine. Conséquence : ces deux organes étant également « cimentés », la prise du point d'arrêt devient rapidement « floue » pour ensuite devenir inexistante.

Ces « bricolages » ne sont pas spécifiques aux armes mentionnées. Toutefois, l'organisation mécanique du M 06/29 et M 49 est fonction davantage du tir sportif que de l'usage militaire, sans pour autant que le premier le soit au préjudice du second.

Le soin apporté tant au montage qu'aux réglages définitifs est digne des plus hautes exigences sans retouches « individuelles ».

Il va sans dire qu'une arme rustique, fabriquée avec des tolérances plus larges, sera également sensible à toute mutilation de ses organes ;

toutefois d'autant moins que ces derniers auront été mesurés pour un usage spécifiquement « de campagne ».

La discipline et la connaissance de son arme sont les seuls vrais éléments de la sécurité.

Même si vous « savez » que votre arme est vide, parce que la veille encore vous l'avez nettoyée, vous ne la manipulerez jamais avant de vous être assuré que ni la chambre à cartouches, ni le magasin ne sont garnis, même s'il y a une heure à peine que vous l'avez manipulée et aviez acquis la conviction qu'elle n'était pas chargée.

Roland RAMSEYER

Chronique suisse

« Route libre »

Programme de l'éducation routière dans l'armée, 1969 ¹

Le succès obtenu par la campagne d'éducation routière dans l'armée en 1968 incite le Service des transports et des troupes de réparation à la poursuivre en 1969 en lui donnant une nouvelle orientation. En dehors de l'armée elle s'adresse également aux conducteurs des véhicules à moteur de l'administration fédérale.

La campagne 1969 a pour devise « Route libre » et son but est d'éviter ou tout au moins de réduire au maximum les entraves apportées par la troupe à la circulation plus rapide, notamment au trafic civil. Cette action doit avant tout aider à éviter de créer des situations qui trop souvent sont à l'origine des accidents de la circulation.

La campagne 1969 comprend, en plus des instructions du Service des transports et des troupes de réparation, les éléments suivants :

- instruction sur la circulation routière, obligatoire pour les conducteurs militaires ;
- surveillance de la circulation, portant sur un point déterminé, par le contrôle militaire de la circulation (CMC) ;
- conférences sur la prévention des accidents ;
- contribution de la presse, de la radio et de la télévision.

L'instruction d'environ une heure est donnée au début du service à tous les conducteurs militaires par l'officier automobiliste ou d'autres spécialistes de la troupe ou, dans les écoles, par les instructeurs.

Lorsque des formations de troupe et de véhicules à moteur empruntent des routes principales, il importe notamment d'adapter les déplacements aux condi-

¹ La documentation que nous avons reçue au sujet de cette campagne est fort bien conçue et illustrée. Le manque de place nous oblige, bien à regret, à n'en publier qu'un résumé commenté. (Réd.)